

## Compte rendu de conseil d'école N°3

Date : mardi 11 juin 2024

EP Sylvain LAMBERT, 2 chemin d'Ormes 51430 BEZANNES

[Ce.0511731e@ac-reims.fr](mailto:Ce.0511731e@ac-reims.fr)

03 26 36 22 04

Nom de la directrice : Mme BRASSEUR Peggy

Nom de l'IEN et de la circonscription : Mr Deville, Reims Sud

Invités présents :

- Enseignants :

Mmes Schaller Pauline et Genoudet Pauline, PS ; Mme Wahham Sarra, PS/MS ; Mme Latour Marie-Claire, MS ; Mme Derot Marie, MS/GS ; Mme Moninhas Emilie, GS ; Mmes Deleuze Anaïs et Jacobé Aurélie, CP ; Mme Alff Anaïs, GS/CE1 ; Mme Piétrement Cassandre, CE1/CE2 ; Mme Maquin Camille, CE2 ; Mr Chapoulie Cyril, CM1/CM2 ; Mme Simon Camille CM1/CM2 ; Mme Carème-Gérard Stéphanie CM1/CM2.

Mmes LAMAZE Jessica et GIRARD Maude, enseignantes nommées pour 2024-2025.

- AESH : Mme DRIOUCH Amina.
- Elus : Mme Rousseau Marion et Mr CAPPE David.
- DDEN : Mme Capy Michèle
- Parents : Mme Risser Floriane, Mme Aimi Dorine, Mme Segalen Mylène, Mr Gobreau Julien, Mme Caron Emeline, Mme Boizet Marie, Mr Labourot Benjamin, Mme Painvin Ady, Mr Thorigny Maxime.

Invités excusés :

- Inspecteur de l'Education Nationale : Mr Deville

- Elu :

- Enseignant(e) :

- Parents : Mme Spagnesi Marion, Mme Rousseaux Karell, Mme Reguieg Pauline, Mme Sonzini Mélissa, Mme Keyser Laurène et Mme Guyot Solenne.

Ordre du jour :

1. Organisation pédagogique de l'école et effectifs prévisionnels pour 2024-2025.
2. Renouvellement dérogatoire de la semaine d'école sur quatre jours.
3. Projet de classes et activités du 3<sup>ème</sup> trimestre.
4. Sécurité dans l'école.
5. Préparation des élections des représentants de parents au conseil d'école 2024-2025.
6. Vie scolaire, travaux et demandes diverses.
7. Questions diverses.

CR :

Heure d'ouverture et de clôture de la réunion : de 18h à 20h00

Nom de la ou du secrétaire de séance : Mme Brasseur

## **1. Organisation pédagogique de l'école et effectifs prévisionnels pour 2024-2025**

Répartition 2024 2025 MAJ 10/06/24

	Sylvain LAMBERT	Simone BASTIEN	Adresses inconnues	Total
PS	20	23	9	52
MS	25	26		51
GS	26	30		56
CP	25	21		46
CE1	20	30		50
CE2	22	21		43
CM1	26	17		43
CM2	25	21		46
Total	190	189	9	388

- La réflexion sur l'organisation pédagogique 2024/2025 ne peut être définitive. Nous envisageons plusieurs possibilités en fonction du nombre d'arrivées en PS.
- L'école comptera 16 classes à la prochaine rentrée. La « ruche » sera utilisée pour la nouvelle classe.
- La répartition pédagogique est pensée en fonction des deux sites de l'école. Les classes seront constituées en respectant la carte scolaire de la mairie.
- La localisation et l'attribution des classes seront décidées en conseil de maîtres.

Personnels :

- Mr CHAPOULIE, Mmes DELEUZE, CARAPEZZA et ALFF poursuivent leur carrière au sein d'un nouvel établissement.
- Mmes GIRARD, LAMAZE et Mr PREZIOSI sont nommés pour la prochaine rentrée scolaire. Il reste encore deux postes à pourvoir.
- AESH : Alexandra est nommée sur un autre PIAL.

Attention particulière à porter sur les heures d'AESH notifiées pour les élèves de notre école : 124 heures d'accompagnement. Le PIAL et Mr DEVILLE sont informés pour la prochaine rentrée.

Ecole Simone BASTIEN (nouvelle école) : 92 heures.

Ecole Sylvain LAMBERT : 32 heures.

Soit, au total, 124 heures.

## **2. Renouvellement dérogatoire de la semaine d'école sur quatre jours.**

La dérogation d'organisation du rythme scolaire en huit demi-journées par semaine réparties sur quatre jours doit être renouvelée lors de ce conseil d'école. Une information a été envoyée à la mairie pour le prochain conseil municipal. La date de renouvellement est le 11 juin 2024 pour les années scolaires à partir de 2024-2025 et ce, pour trois ans.

### **3. Projets de classe et activités du 3ème trimestre**

#### a) Aide aux élèves

PACTE : aide aux élèves ayant des besoins en français et mathématiques.

- Accueil des élèves le mercredi matin de 9h à 11h.

Trois groupes sont constitués : CE1, CE2 et cycle 3.

- Accueil des CP : le jeudi de 16h30 à 17h30.

- Accueil de 3 groupes d'élèves (CE1, CE2 et cycle 3) en stage de 12 heures, le matin, pendant les vacances d'automne, de février, de printemps et les grandes vacances.

APC : Aide Pédagogique Complémentaire. Un temps essentiellement consacré à l'aide aux élèves présentant une difficulté. Les domaines du français et des mathématiques ont été travaillés en priorité.

b) Citoyenneté : pour poursuivre le travail sur l'école idéale, la prochaine réunion du conseil des délégués ce vendredi 14 juin à 15h30, portera sur le thème du sport à l'école. Les classes échangent sur le sujet en amont afin de préparer le conseil.

c) Actions autour de la pratique des langues : semaine des langues MS et GS ; chasse au trésor en Anglais MS/GS/CP ; livres numériques CE2.

d) Lire et faire lire : 2 classes ont pu profiter de l'intervention d'un lecteur chaque semaine (CE1-CE2 Mme PIETREMENT et CE1 Mme CARAPEZZA), une fois par semaine, en petit groupe de 7 élèves.

e) Les Incorruptibles : Les élèves découvrent 5 ou 6 livres au cours de l'année. Les élèves ont pu voter pour leur livre favori. Cette action a un coût pour les coopératives de classe. Certaines classes ne peuvent anticiper leur inscription en juin car paiement d'une partie de la sortie scolaire avec les coopératives de classe.

f) Semaine des maths Il s'agit de travailler les mathématiques autrement et en coopération (classe de GS/CE1 et PS).

Pour le cycle 3 : course aux nombres avec le collège (liaison CM-6<sup>ème</sup>).

g) Actions culturelles :

- i. Fête du court métrage en mars : plusieurs classes ont participé.
- ii. Ecole et cinéma du 3<sup>ème</sup> trimestre (une séance pour toutes les classes inscrites).
- iii. Festival Mélimôme : les deux classes de CP.
- iv. Spectacle de marionnettes pour la classe de CE1.
- v. Concert au conservatoire CM.
- vi. Musée St Rémi, visite de la cathédrale pour les CE2.

h) Sorties scolaires du 3<sup>ème</sup> trimestre :

- ✿ Sortie à Oeuilly pour les deux classes de CP.
- ✿ Sortie au parc Argonne découverte pour les 7 classes de maternelle.
- ✿ Sortie nature au Mont Choisy pour les classes de CE1/CE2 et CE2.

i) Projet pour toute l'école :

Olympiades, vendredi 28 juin.

Instauration de la **journée de la coopération** (dans les cadres : plan PHARE, parcours de santé (compétences psychosociales) et parcours citoyen (culture de la sensibilité et de l'engagement)). Chaque équipe comprend des enfants de la PS au CM2. Les épreuves sont organisées à l'école pour les élèves de maternelle, sur les terrains multisports pour les élèves de l'élémentaire.

**Matin :**

8h20 : accueil

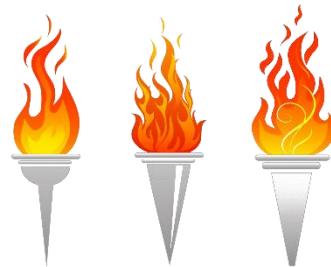
8h45 : RDV dans la cour par équipe (pays)

Cérémonie d'ouverture avec hymne et défilé des 13 équipes.

9h30 : début des ateliers.

Le matin : 6 ateliers avec une pause toilettes après le 3.

11h-11h30 : retour en classe



**Après-midi :**

13h20 : accueil en classe

14h : début des ateliers

7 ateliers

15h45 : retour dans la cour, cérémonie de clôture.

Distribution de médailles pour les 3 premières équipes.

Il manque des parents pour aider à la réalisation de cette journée.

j) Initiation au golf les lundi 17 et mardi 18 juin.

k) Sécurité routière / Savoir rouler :

- Projet vélo pour les CM1/CM2. Entrainement du savoir rouler dans ce cadre
- En maternelle : découverte trottinette, tricycle après vérification du matériel par la mairie.

l) Santé :

L'infirmière scolaire, Mme DESSAIGNE propose ses services pour quelques séances auprès des élèves à partir de la GS.

Toutes les classes bénéficient de son intervention dans le cadre de l'hygiène et de la santé (thèmes retenus : sommeil et écran, sommeil et petit déjeuner, hygiène dentaire, puberté, apprendre à porter secours) en mars, avril, mai et juin.

m) Kermesse : vendredi 5 juillet 2024 de 17h à 20h.

Thème retenu : JO et le monde.

Déroulement :

Partie 1 : maternelle à 17h

petit entracte pour permettre "l'échange de parents".

Partie 2 : élémentaire à 17h30

Après la représentation : ouverture des stands.

Des bancs et des chaises ont été demandés à la mairie par l'APEB. Installation prévue devant le spectacle pour permettre à plus de personnes de voir.

Les élections prévues le 7 juillet demandent une organisation précise : rangement du matériel de kermesse au plus tard le samedi 6 à midi. Passage à laisser pour le matériel de vote, dans la cantine, livré le vendredi 5/07 à 14h.

**Vigipirate et obligation de régulation :** pour assurer au mieux la sécurité et répondre aux exigences de

Vigipirate, chaque fratrie aura 2 tickets adultes pour entrer dans l'école.

Ticket maternelle : ROSE

Ticket élémentaire : VERT

Ticket mixte : ORANGE (classe de GS/CE1 et parents dont les enfants sont en maternelle et élémentaire)

Stands :

15 stands de prévu, 1 par classe avec 4 parents (ou plus) pour gérer. Attention, un seul parent par créneau horaire car surveillance de l'enfant.

2 structures gonflables dans la cour.

Tombolas : 1 adultes et 1 enfants.

Stand boissons et gâteaux

Chaque élève décore un programme qui est vendu 1 euro pour gagner le panier garni.

Besoin de parents dans chaque classe pour tenir les stands, la confection de gâteaux et le rangement après la kermesse.

La sonorisation est prêtée par Mr LABOUCOT, installée le matin de la kermesse.

Dress code pour le spectacle : jean et maillot simple d'une couleur des anneaux. Les précisions seront données par les enseignants via le site de classe.

Les financements des différents projets :

- **La commune** : une subvention exceptionnelle de 5000 euros a été allouée pour la classe de neige.  
La commune finance tous les transports en bus de la ville ou tram (sorties à Reims, piscine).  
Une malle de robots programmable a été commandée pour l'école sur les conseils de Mme Fernandez, ERUN de notre inspection. Cet investissement est de 646.80 euros.
- **L'APEB** : participation possible de 2000/2500 euros au total pour les classes de la PS au CE2 sur présentation de projets. Les classes de cycle 3 ont bénéficié d'actions spécifiques pour aider au financement du projet de séjour à la montagne.  
Organisation de ventes de gâteaux en dernière période pour boucler les budgets de sortie des classes de la PS au CE2 et diminuer la participation des familles.
- **Coopérative scolaire** : pas de participation possible sur les transports privés de sorties pédagogiques cette année. Participation avec les coopératives de classes pour les sorties. (École et cinéma, spectacle, sorties pédagogiques).

Budget rentrée 2024-2025 :

- **La commune** :

- 49 euros par élèves pour les fournitures et les manuels scolaires.
- Le transport pour les déplacements piscine.
- Certaines classes auront un TNI dont la ruche (modulaire).
- Une deuxième malle de tablettes est prévue.
- Budget pharmacie.
- Mobilier à renouveler ou à acheter.

- **Coopérative scolaire** : bilan au 1<sup>er</sup> juin des comptes de la coopérative scolaire (par Mme DEROT) :

Les cotisations versées par les familles en début d'année sont redistribuées intégralement dans les classes.

ENTREES :

- Vente des photos de classes : 2444.41 €
- Cotisations des familles / élève : 12.60 €
- Vente des boîtes de pansements : 529.70 €

- Subvention APEB (en fonction des actions)

SORTIES :

- Cotisations à l'OCCE et assurance : 1008.03 €
- Financement des sorties : coopé de classe et coopé générale.
- Fonctionnement classe (abonnement revue, cinéma, les incorruptibles, petit matériel pour activité ponctuelles...)

Actuellement, la coopérative scolaire dispose d'une somme suffisante pour assurer un fond de roulement de 5000 euros pour 16 classes.

#### 4. Sécurité dans l'école :

Tous les exercices effectués se sont déroulés de manière efficace.

Exercice PPMS :

- Le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023 à 8h45 : alerte intrusion.
- Le mardi 16 avril 2024 à 9h45 : risque majeur inondation.

Les documents PPMS ont été mis à jour, la mairie informée des demandes.

Problème récurrent : certaines classes ne peuvent pas entendre l'alerte (les modulaires et certaines classes de maternelle).

Exercices incendie :

- Le vendredi 29 septembre 2023 à 10h : exercice 1.
- Le vendredi 7 juin 2024 à 11h : exercice 2 (inopiné).



#### VIGIPIRATE : information du 06/06/24 de la DSDEN :

La nouvelle posture Vigipirate « Eté-Automne 2024 » est active depuis le 7 mai 2024. Elle maintient le plan à son niveau sommital « urgence attentat » activé depuis le 24 mars dernier.

Elle marque un nouveau durcissement de la posture Vigipirate en raison de l'évolution des menaces terroriste et cyber et fait porter un effort plus particulier sur la sécurité :

- De l'ensemble des sites et rassemblements extérieurs liés aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ;
- Des bâtiments à usage d'enseignement et des lieux de culte ;
- Des rassemblements festifs, sportifs, culturels et religieux ;
- Des transports et des bâtiments publics et institutionnels ;
- Des systèmes d'information.

Ces mesures Vigipirate traduisent la volonté du Gouvernement en termes de préparation, de vigilance et de réaction face à la menace terroriste. Le niveau d'alerte *urgence attentat* invite chacun à prendre toutes les mesures utiles pour assurer le bon déroulement des événements organisés dans les écoles.

Les mesures de sécurité mises en place à l'école restent en vigueur jusqu'à évolution de posture par le gouvernement.

#### 5. Préparation des élections des représentants de parents au conseil d'école 2024-2025

Election du bureau des élections : Mme BRASSEUR.

2 enseignants : Mme DEROT et Mme JACOBE.

2 parents : Mme BOISET et Mr LABOUROT.

Dans l'hypothèse où la possibilité de mettre en place un vote électronique soit proposée, le conseil d'école l'autorise à l'école de Bezannes. Il autorise également le vote uniquement par correspondance pour les prochaines années scolaires.

## 6. Vie scolaire, travaux et demandes diverses

Les demandes de travaux sont faites régulièrement et respectées.

Mr THORIGNY, parent d'élève, propose ses services pour effectuer l'entretien des vélos, trottinettes de la maternelle pour une utilisation en juin par les enfants.

## 7. Questions diverses communiquées au préalable par les parents élus.

Rentrée 2024-2025 :

- Serait-il possible d'élargir la plage horaire d'ouvertures de grille le matin afin d'éviter l'engorgement du stationnement sur le parking (et arrêt minutes) comme il y aura plus de monde à accueillir.  
Possible d'ouvrir plus tôt de 5min ?

*A ce jour, nous accueillons 364 élèves. 2024-2025 : prévisionnel de 375 élèves (départ des CM2) soit une dizaine d'élèves en plus.*

*Les élèves sont accueillis dix minutes avant le début de chaque demi-journée de classe (art D.321-12 du code de l'éducation).*

- Rentrée par classe en décalée dans la nouvelle école : Comment faire en cas de fratrie séparée sur 2 sites différents ?

*Chaque école sera primaire : accueil de la PS au CM2, il n'y aura pas de fratries séparées.*

- Quelle sera la direction pour le « 2nd site » ?

*Pour l'année 2024-2025, ce sera la même école sur deux sites différents : même direction.*

- Comment vont s'organiser les temps de passage à la restauration scolaire (temps plus courts ? une rotation supplémentaire ...)

*A ce jour, nous accueillons 364 élèves. 2024-2025 : prévisionnel de 375 élèves (départ des CM2) soit une dizaine d'élève en plus. L'organisation actuelle continue.*

- Est-ce que la formation des classes se fait en fonction de la répartition entre nouvelle école et ancienne école ? *réponse apportée lors du conseil.*
- Concernant l'accompagnement dans les classes ou auprès de leurs maîtresses des enfants de maternelle certains parents s'inquiètent de devoir laisser leurs enfants à la grille à quand une levée de l'interdiction ? *réponse apportée lors du conseil.*
- Une ouverture de la grille en grand pourrait-elle être faite pour éviter bousculade roulage de vélo sur le pied ? *Oui, c'est en place le matin car il y a beaucoup de monde.*
- Est-ce qu'une collecte de jouets va être organisée à nouveau ? pour les 2 écoles ? Y aura-t-il des jeux extérieurs (ballons, poupées ...) dans le 2nd site ?

*Pas de collecte prévue cette année, les jouets ont été utilisés par les élèves de maternelle (PS dans la cour à côté du dortoir). La mairie a prévu une structure extérieure pour l'école Simone BASTIEN. Les enseignants demandent qu'une structure soit également placée à Sylvain LAMBERT à la place des modulaires.*

- Sorties scolaires : Est-il possible d'avoir un bilan :
  - des actions qui ont été possibles grâce au financement de la Coop / la Mairie / l'Apeb ?
  - de la répartition des montants de prise en charge.

## Réponse apportée lors du conseil.

- Remarques survenues plusieurs fois :

Comment se fait la répartition des prises en charge des sorties (différentes selon les classes et/ou niveau) Et pourquoi une augmentation significative de participation des parents.

*Les prises en charge sont équivalentes. La participation facultative des familles dépend des coûts de la sortie. Un constat de forte augmentation du prix des transports est à noter.*

Pourquoi la restauration scolaire ne prévoit pas les repas « pic-nic » les jours de sorties, pour les élèves inscrits ?

*Ce service n'a pas été envisagé par l'école. Les repas ne sont pas facturés aux familles les jours de sortie.*

- Est-il possible de distinguer les frais de cantine (repas) des frais de périscolaires (temps de garde sur la période du midi) sur les avis à payer ?

*Cela est présent sur la nouvelle grille tarifaire : frais de repas = 35% et garderie = 65%.*

- Qu'en est-il du niveau 2 de l'E3D ? Quelles nouvelles actions ont été mises en place ?

*Poursuite du niveau 1 cette année (possible 2 ans encore).*

- Organisation de la kermesse :

- Pouvez-vous apporter plus d'informations sur comment va s'organiser la journée du 5 Juillet ?

- Sera-t-il possible d'installer un podium pour regarder les enfants ? *Il n'y a pas de podium.*

- Y aura-t-il des restrictions d'accès avec le plan vigipirate attentat ?

- Le nombre de personnes sera limité ? Déclaration en amont des personnes présentes ? *Oui*

*Réponse apportée lors du conseil.*

*La déclaration doit être effectuée 15 jours (au plus) avant l'évènement auprès de la DSDEN.*

- Mme Gonzales (la maman en fauteuil) souhaiterait savoir s'il était possible qu'elle intervienne auprès des élèves pour parler de son handicap/du handicap ?

*L'équipe enseignante souhaite organiser une intervention « sport et handicap » en début d'année scolaire prochaine (liée aux jeux paralympiques).*

- Boîte à livre devant l'école : Sera-t-elle réinstallée ? ailleurs, dans le parc, au même endroit

*Oui, en face. Une attention est à porter sur la sécurité : la boîte est placée à côté de la grille, son toit, en métal, semble dangereux car à hauteur de tête des enfants.*

## Conclusion :

Pour terminer cette année, pendant laquelle nous nous sommes efforcés de veiller à la garantie d'un environnement serein pour vos enfants, propice aux apprentissages, je remercie :

- La mairie et particulièrement Mmes ROUSSEAUX, DEVAUX et PORET, Mr CAPPE, à l'écoute de nos demandes et besoins ; nos ATSEM et personnels de service en élémentaire pour l'énergie mise au service leur école.
- Les parents élus et membres de l'APEB. Les premiers car la communication constructive permet d'avancer ensemble dans l'amélioration du parcours scolaire de nos élèves. Les seconds car leur investissement est remarquable et participe à ancrer un souvenir heureux de scolarité pour nos 364 futurs adultes.
- Mon équipe enseignante, investie à 200% auprès de vos enfants, désireuse du mieux, toujours professionnelle, motivée et de fait, moteur de réussite.

Je vous donne rendez-vous l'année prochaine pour poursuivre ce partenariat riche et efficace.

Ensemble, on est toujours plus fort.